

Projet pilote mentorat

Guide du mentoré
2021

QU'EST-CE QUE LE MENTORAT ?

Ce sont une ou des rencontres, sur une base volontaire permettant l'échange entre un professionnel d'expérience (mentor) et un étudiant (e) en fin de parcours académique (mentoré). L'objectif est le développement professionnel du mentoré.

Les règles encadrant le mentorat sont : la confidentialité, l'honnêteté, l'empathie, l'ouverture à l'autre, le respect de la vie privée, l'inclusion et la rétroaction constructive.

Le mentorat est une relation d'aide et de partage encadrée et basée sur l'engagement mutuel.

LES LIMITES DU MENTORAT

Le mentorat n'est pas :

- un counseling de carrière
- une relation thérapeutique
- une relation basée sur le pouvoir exercé par une ou l'autre des parties
- une relation à sens unique
- une activité de réseautage ou de placement professionnel

QUI SONT LES MENTORÉS ?

Des étudiants d'un programme de M.Sc. HEC Montréal qui se sont portés volontaires et dont la candidature a été retenue par le comité du projet-pilote **MENTORAT**, composé de professionnels œuvrant au Service de gestion de carrière.

QUI SONT LES MENTORS ?

Des diplômés de M.Sc. de HEC Montréal qui se sont portés volontaires et dont la candidature a été retenue par le comité du projet-pilote **MENTORAT**, composé de professionnels œuvrant au Service de gestion de carrière.

ÊTRE UN MENTORÉ

LES AVANTAGES POUR LE MENTORÉ :

- Identifier ses besoins socioprofessionnels et clarifier les objectifs fixés.
- Bénéficier des conseils et de l'expérience d'un professionnel chevronné.
- Renforcer sa compréhension du monde du travail dans lequel il souhaite évoluer.
- Développer des habiletés, compétences ou champs d'expertise précis.
- Améliorer sa confiance en soi et son leadership, élargir sa vision.
- Augmenter ses chances de réussite.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

- Être le moteur de cette démarche puisqu'il est celui qui bénéficie principalement de la relation mentorale.
- Être prêt à accorder du temps au développement de la relation.
- Être ouvert à la discussion et à la réflexion.
- Maintenir en tout temps une attitude positive et respectueuse envers le mentoré.
- Organiser les rencontres avec son mentor et établir les rôles, les priorités et les objectifs.

DÉROULEMENT DU JUMELAGE

VALIDATION D'UNE CANDIDATURE :

Le choix du mentor et du mentoré est confirmé le comité du projet-pilote MENTORAT

DURÉE DU PROGRAMME DE MENTORAT ?

Le mentoré doit s'engager pour une durée de quatre mois, à raison d'une rencontre au minimum par mois.

MISE EN PLACE DU JUMELAGE

Le mentor et le mentoré s'inscrivent au programme par l'entremise du formulaire en ligne. Une fois les candidatures reçues, le mentoré fait un choix parmi les mentors qui lui sont proposés. Le comité de jumelage le comité du projet-pilote MENTORAT approuve les jumelages.

Le mentoré communique avec le mentor une fois le jumelage approuvé. Un contrat de jumelage, préparé par le comité du projet-pilote MENTORAT, est signé par le mentor et le mentoré.

ORGANISATION DES RENCONTRES

Les rencontres peuvent être virtuelles, téléphoniques ou en personne (dans le respect des règles sanitaires en vigueur). Cependant, en raison de la pandémie actuelle, nous suggérons fortement de privilégier les rencontres virtuelles.

PREMIÈRE RENCONTRE

Pour la première rencontre, le mentoré :

- S'informer sur le parcours professionnel du mentor
- Établir des objectifs de mentorat à atteindre
- Définir avec le mentoré le moyen de communication à privilégier
- Convient, en fonction de ses besoins et de la disponibilité du mentor, de la régularité des rencontres

DÉROULEMENT DES RENCONTRES

Le mentoré effectue la préparation nécessaire à chacune de ses rencontres et envoie l'ordre du jour au préalable à son mentor. Il fait également le suivi de la rencontre précédente.

ENGAGEMENTS DU MENTORÉ ENVERS LE MENTOR

- S'engager dans une démarche sérieuse
- Bien se préparer et exprimer clairement ses besoins
- Poser des questions claires et précises
- Faire preuve de respect
- Être attentif et intéressé aux échanges
- Manifester une ouverture à différents points de vue et à la rétroaction
- Respecter les horaires convenus et faire systématiquement les suivis nécessaires
- Consacrer entièrement son attention au mentor pendant les rencontres ou les échanges (éteindre son téléphone cellulaire)

20 QUESTIONS

POUR COMMENCER VOS ÉCHANGES AVEC VOTRE MENTOR

1. À quoi attribuez-vous votre réussite ? Selon vous, qu'est-ce que la réussite ?
2. Avez-vous des suggestions pour mieux s'intégrer au marché du travail ou continuer de bâtir sa carrière ?
3. Pouvez-vous me décrire une journée type au travail ?
4. Quelles embûches avez-vous croisées au début de votre carrière ?
5. Quelles sont les tâches que vous faites, mais qui ne sont pas habituellement reliées à votre titre ?
6. Quels ont été les plus grands défis de votre carrière ?
7. Quelles sont les qualifications idéales que doit posséder une personne qui occupe cet emploi ?
8. Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce travail ? Quel élément vous semble plus exigeant ?
9. Quels sont les aspects les plus stressants de votre travail ?
10. Quelles sont les heures de travail ?
11. Comment se passe la conciliation travail-famille dans votre secteur de pratiques ?
12. Quelles compétences sont nécessaires pour réussir dans votre milieu de travail ou domaine de carrière ?
13. Selon vous, est-ce que l'idée que je me fais de mon cheminement de carrière (mon plan de carrière) est réaliste ?
14. Devez-vous être membre d'une association professionnelle pour travailler dans votre domaine ?
15. Que pouvez-vous me dire sur la conciliation travail-vie dans votre domaine ou au sein de votre organisation ?
16. Avez-vous des occasions de perfectionnement professionnel (autant au niveau latéral que vertical) au sein de votre organisation ?
17. Y a-t-il des choses à faire ou à ne pas faire pour établir un réseau au sein de votre organisation ou dans votre domaine ?
18. Y a-t-il des règles à connaître pour établir un réseau de contacts au sein de votre milieu ?
19. Quelles sont les professions connexes au domaine ?
20. Quelles qualités ou aptitudes personnelles faut-il posséder pour réussir dans ce type d'emploi ?

FAQ

QUI CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATION ?

Responsable du programme de MENTORAT à HEC Montréal
Karine Beauchamp : karine.3.beauchamp@hec.ca

LE PROGRAMME EST-IL GRATUIT ?

Oui, c'est un service offert gratuitement par la Fondation HEC Montréal et relations avec les diplômés, la Direction du programme de la M.Sc. et le Service de Gestion de Carrière.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Ce programme de mentorat est un projet pilote offert aux étudiants des programmes de M.Sc. et aux diplômés de HEC.

QUI SONT LES MENTORS ?

Des diplômés de M.Sc. de HEC Montréal

QUI SONT LES MENTORÉS ?

Étudiants des programmes de M.Sc. à HEC Montréal

EN CAS DE MÉSENTENTE DANS LE JUMELAGE

Merci de communiquer avec **Karine Beauchamp**, responsable du programme de mentorat, qui effectuera un suivi rapide avec vous : karine.3.beauchamp@hec.ca

Texte original : Anne Ferré,
Conseillère aux futurs et jeunes
diplômés, Responsable du pro-
gramme de mentorat, Réseau des
diplômés et des donateurs UdeM.

Adapté par Karine Beauchamp, c.o.
conseillère en gestion de carrière
au service de gestion de carrière,
responsable du programme de
mentorat, HEC Montréal.

**Service de gestion de carrière -
HEC Montréal**

5255, avenue Decelles, bureau 5.440
Montréal (Québec) H3T 2B1
Téléphone : 514 340-6169
hec.ca/etudiants/soutien-res-sources/gestion-carriere/index.html
sgc@hec.ca

**Nos partenaires dans le projet
pilote mentorat:** Fondation HEC
Montréal et relations avec les
diplômés, et la direction des
programmes de M.Sc à HEC
Montréal